

# Cotisations Golf le Boisé 2016

	COTISATION	SERVICES GOLF	TOTAL + taxes	DÉPENSES MINIMUM RESTAURATION
INDIVIDUEL <sup>(1)</sup>	2 975	500	3 475	500
CONJOINT AVEC RESTRICTIONS <sup>(2)</sup>	1 995	500	2 495	500
INTERMÉDIAIRE (moins de 35 ans)	1 595	500	2 095	-
FORTFAIT CORPORATIF <sup>(3)</sup> (deux délégués)	3 995	1 000	4 995	1 000
CLIENT CORPORATIF <sup>(4)</sup> (avec voiturettes)	3 595	500	4 095	500
MEMBRE À LA CARTE <sup>(5)</sup>	995	500	1 495	-
INTERMÉDIAIRE JUNIOR <sup>(6)</sup> (moins de 35 ans)	1 425	75	1 500	-
JUNIOR <sup>(7)</sup> (parrainé)	895	75	970	-
JUNIOR <sup>(7)</sup> (enfant de membre)	695	75	770	-

- **SERVICES GOLF :** Privilège de réservation de 7 jours  
Entreposage et nettoyage des bâtons  
Casier  
Voiturette à main  
Balles de pratiques illimitées  
Escompte à la boutique
- **DÉPENSES MINIMUM DE RESTAURATION :** 500\$ avant taxes et service excluant le casse-croûte

<sup>(1)</sup> Les membres individuels ont le choix entre deux options : golf illimité ou 44 droits de jeu à partager

<sup>(2)</sup> Les membres conjoints ont les restrictions suivantes ;

Lundi-mardi : aucune restriction, mercredi au vendredi de 11h00 à 13h00,  
samedi-dimanche et jours fériés avant 11h00

<sup>(3)</sup> Les forfaits corporatifs ont 60 droits de jeu avec 2 délégués

<sup>(4)</sup> Les clients corporatifs ont 44 droits de jeu avec voiturettes

<sup>(5)</sup> Les membres à la carte paie 40\$ par partie

<sup>(6)</sup> Les membres intermédiaires juniors ont les restrictions suivantes ;

Lundi au jeudi : aucune restriction, vendredi entre 11h00 et 14h00  
et le samedi, dimanche et fériés entre 7h30 et 10h30

<sup>(7)</sup> Les membres juniors ont accès au terrain aux périodes suivantes ;

Du lundi au vendredi avant 8h00 ou après 14h30 et samedi-dimanche et jours fériés après 15h00